

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mardi 04 Février 2020 à 20h00

Absents excusés: Messieurs Éric FAUVE et Frédéric MAITTE

- Tarifs des concessions au cimetière :

Le Conseil décide de réviser les tarifs des concessions au cimetière comme suit :

Durée 15 ans : 75 euros Durée 30 ans : 150 euros Durée 50 ans : 300 euros

Convention de mise à disposition d'un distributeur de baguettes entre la Boulangerie de Bouzy et la Commune :

Monsieur Conrad CHER, Maire, informe le Conseil que Monsieur et Madame MOUSSET, gérants de la Boulangerie d'Ambonnay, ont arrêté leur activité au 30 Janvier 2020.

La boulangerie de Bouzy a décidé de reprendre l'activité de la Boulangerie d'Ambonnay et accepte de venir alimenter le distributeur de baguettes (7 jours sur 7).

Le Conseil décide de fixer le loyer à 165€/mois (loyer révisable une fois par an), et d'autoriser le Maire à signer la convention avec la Boulangerie de Bouzy représentée par la SARL VIEIRA Christophe.

- Non adhésion au Syndicat Mixte de la Marne Moyenne – Gestion des milieux aquatiques :

Monsieur le Maire fait part d'une réunion avec la Communauté urbaine car celle-ci est compétente en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims doit se prononcer sur le transfert de sa compétence GEMAPI au Syndicat mixte Marne Moyenne, sur le territoire des communes de Ville en Selve, Billy le Grand, Trépail et Vaudemange,

Le Conseil Municipal décide de donner un avis défavorable à l'adhésion du GRAND REIMS au Syndicat de la Marne Moyenne.

- Numérotation Rue André Guérin :

Le Conseil décide d'attribuer les numéros comme suit :

- AC 67 : n° 1 Rue André Guérin AC 63 : n° 2 Rue André Guérin - AC 67 : n° 3 Rue André Guérin AC 63 : n° 4 Rue André Guérin - AC 66 : n° 5 Rue André Guérin AC 64 : n° 6 Rue André Guérin - AC 66 : n° 7 Rue André Guérin AC 65 : n° 8 Rue André Guérin

Questions diverses:

- <u>Problème Chemin</u> d'Isse :

Monsieur Guillaume PONSIN soulève le problème concernant les passages des semiremorques guidés par le GPS - Chemin d'Isse, ce qui provoque une dégradation de la chaussée.

Monsieur le Maire informe qu'il va prendre contact avec Madame Virginie MAILLEY, technicienne voirie au Grand Reims

Séance levée à 22h15.